L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Dunnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 16 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Alfred Barnes, constable, No 94 Passage de la Bourse, près Conti, un moulin à scie, machine et la bâtisse et améliorations qui se trouvent située sur la propriété dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, le fleuve Mississippi, Aline et Delachaise.

La révision du tarif des Etats-Unis et l'industrie sucrière.

Après avoir, il y a deux ou trois jours à peine, traité assez longuement la question sucrière, telle qu'elle vient d'être posée devant le Congrès, il peut sembler étrange de nous voir revenir à la charge sur ce sujet. C'est qu'il se complique davantage, tous les jours, et que la crise devient plus menaçante à mesure qu'avancent les événements.

Nous avons, pourtant, à enregistrer un nouveau succès remporté par la délégation louisianaise, non plus devant le comité des voies et moyens, mais devant le comité d'agriculture. MM. J. Dymond, H. McCall, H. C. Warmoth, T. S. Wilkinson et J. Foos, soutenus, cette fois, par les deux autorités les plus compétentes en la matière—le commissaire de l'agriculture et le professeur Wylie, le premier chimiste attaché au même département, venaient plaider la cause du procédé de diffusion et la nécessité de l'adopter sur nos habitations, pour lutter contre la résistance étrangère, celle qui nous vient d'Europe, principalement, et qui doit tous ses succès à l'application du procédé.

C'était encore M. J. Dymond qui prenait la parole au nom de la délégation. Avec l'habileté qui le caractérise, il n'a pas eu de peine à démontrer la nécessité de la transformation et le devoir, de la part du gouvernement, d'aider ces régions sucrières à adopter les nouvelles machines, instruments de salut pour notre grande industrie. La diffusion tire de la canne à peu près toute la matière saccharine qu'elle contient : elle double la quantité en même temps que la qualité du liquide extrait, tout en diminuant les frais de main d'œuvre. Au nom de la Louisiane, dont la prospérité serait ainsi assurée ; au nom du Texas, des Etats de l'Ouest et du Far West, qui peuvent, soit par la culture de la betterave, soit par celle du sorgho, aider notre Etat à affranchir l'Union américaine—la plus grande consommatrice de sucre qu'il y ait au monde—du tribut annuel de cent millions qu'elle paie à l'étranger et qui menace de grossir sans cesse, il a demandé au comité une allocation de cent mille dollars, pour faire des expériences dans le but prouver l'énorme supériorité du procédé de la diffusion sur ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

Cet appui accordé par le gouvernement à une industrie naissante, n'a rien d'anormal, encore moins d'inconstitutionnel. On peut invoquer en sa faveur de très illustres précédents. Le plus éclatant de tous est celui de Napoléon Ier. En guerre avec l'Angleterre qui, régnant sur les mers, faisait main basse sur tous les sucres que les Antilles expédiaient à la France, temporairement en 1810, une prime de 140,000 francs à ceux qui produiraient, dans ses Etats, le meilleur sucre de betterave. En 1811, il ajoutait un autre don de 200,000 francs aux 140,000 de 1810 ; la même année il jetait une somme d'un million de francs dans la culture de la betterave et la construction d'usines sucrières, et en un clin d'œil 16,000 acres étaient consacrés à cette culture. Enfin, en 1812, il établissait une école pour former des ingénieurs chargés de développer et de propager la nouvelle industrie. Napoléon, on le voit, faisait grandement les choses; aucun obstacle ne l'arrêtait dans ses entreprises. On sait comment la France en a su profiter, comment elle a aussi les très puissantes, suivant l'exemple de l'Empire, sont arrivées à développer la magnifique industrie du sucre de betteraves, qui vient, jusque sur nos levées, à deux pas de nos habitations et de nos usines, nous faire une terrible concurrence.

C'est ainsi que se fondent et prospèrent les grandes industries nationales ; c'est ainsi que les peuples s'affranchissent de toute dépendance de l'étranger et réussissent à vivre de leur vie propre. Il n'y a rien à répondre à l'argument. M. Dymond l'a développé avec une rare habileté. MM. Coleman et Wylie sont venus ajouter à cette argumentation des détails techniques et administratifs qui eut vivement intéressé la réunion. Sans nul doute, comme l'a dit M. le commissaire, la somme demandée sera proposée par le rapporteur et adoptée par la Chambre.

La grande difficulté à franchir n'est pas là ; le vote de la somme ne sauverait pas l'industrie, en général, des dangers qu'elle court ; il ne suffirait pas pour déjouer les projets des libre-échangistes. Si la production du sucre de canne était seule en jeu, le patriotisme de la majorité des membres de l'Assemblée réussirait facilement à stériliser les efforts de la faction Morrison et consorts, mais il s'agit d'une révision générale du tarif douanier, et il s'y mêle une malheureuse question que le ministre des finances a posée spontanément à l'Assemblée et que cette dernière ne peut se dispenser de résoudre. La loi de tarif est pleine d'obscurités et d'ambiguïtés qui donnent lieu à une foule d'incertitudes et provoquent une infinité de litiges.

Il nous semble bien difficile d'éviter la discussion. A quelque école économique que l'on appartienne, il n'est guère possible de refuser au ministre les mesures qu'il sollicite. De leur adoption dépendent la bonne administration des douanes et la sécurité dans les rentrées, au Trésor, des revenus légitimes et nécessaires de l'Etat.

M. Manning ne cache pas le fond de sa pensée. "Deux lignes de conduite sont à suivre, dit-il; la première consiste à alonger la liste des articles affranchis et à substituer, pour les autres, avec sagesse et prudence, des droits spécifiques aux droits ad valorem. La seconde aurait pour but de définir, d'une façon plus claire, les produits de l'étranger soumis à la taxe douanière, et, surtout, d'établir une législation générale qui ferait trembler ceux qui, jusqu'ici, se sont jetés, hardiment et presqu'à coup sûr, dans les aventures de la fraude et de la contrebande."

M. Manning se déclare, et hautement, pour l'abolition ou l'abaissement d'une foule de droits. C'est donc à un changement général du tarif que nous nous trouvons exposés. Comme le dit nettement le ministre, dans son message au Congrès, la meilleure marche à suivre serait de commencer par réduire les droits, par simplifier le tarif, par en enlever tout ce qu'on y trouve de trop complexe, de trop ambigu. Le système des pénalités dont on devra frapper la fraude et la contrebande deviendrait, dès lors, plus facile, plus simple.

Ce ne sont pas précisément les intentions de M. Manning qui nous alarment. Il est nécessaire, à ses yeux, d'assurer au Trésor, sur les produits importés, une rentrée annuelle de cent cinquante millions ; seulement il faudrait, tout d'abord, déblayer le terrain et faire disparaître toutes les obscurités. Nous ne voyons là aucune menace directe contre notre industrie; le péril est ailleurs : il est dans les menées incessantes des Morrison, des Carlisle et des libre-échangistes qu'ils mènent en labisse. On sait avec quelle ténacité ils poursuivent leurs desseins. Battus aujourd'hui, ils rassemblent leurs forces dispersées et recommencent, demain, la lutte. Ils ont eu tort sur telle clause, ils se rabattent avec acharnement, sur telle autre. Quands ils ont la force en main, ils montent rapidement à l'assaut et emportent la place ; quand ils se sentent les plus faibles, ils ont recours à la ruse. Que de mesures déplorables arrachées à la Chambre par la surprise, par suite de l'absence des principaux intéressés!

Nous avons donc besoin, dans les circonstances présentes, non plus de quelques efforts momentanés, mais d'une vigilance constante, durant toutes les sessions. Il faut être constamment sur la brèche. Qui sait si le péril ne viendra pas au moment le plus imprévu? Qui sait si la coterie Morrison et Carliste, toujours aux aguets, ne réussira pas à glisser, perfidement, un jour ou l'autre, dans un article, quelque clause désastreuse pour notre industrie. Le danger est d'autant plus grand que celui qui dirige les délibérations de l'assemblée est un des principaux meneurs de l'école. Que de gens hésitent après coup, à rejeter une loi à cause d'une clause de détail qu'ils auront voté par surprise, dont l'ensemble leur paraît excellent !

La Fille du Tambour-Major.

C'est ce soir qu'a lieu la première représentation de la pièce qui en Europe et dans tous les pays a rencontré un grand succès. A en juger par la location déjà faite, il y aura beaucoup de monde pour entendre la belle musique d'Offenbach. On peut retenir des places de 8 heures 30 du matin à 6 heures du soir, à l'Etoile Rouge.

Dans ces derniers temps, le monde commercial anglais se plaignait beaucoup de la concurrence allemande, qui porte de sérieux préjudices à la coutellerie anglaise.

Cette concurrence—disait-on—fait du tort aussi bien aux fabricants de Sheffield qu'aux ouvriers en coutellerie, car les fabriques sont obligées de réduire considérablement leur production en voyant le marché inondé de coutellerie allemande.

Il paraît cependant que les fabricants et les marchands de Sheffield ont trouvé un moyen de remédier au mal en ce qui les concerne, à en croire un journal anglais, le *Daily Telegraph*, qui rapporte ce qui suit dans un article de fond récemment publié :

"D'après des renseignements de source autorisée—dit ce journal—il a été constaté que certains marchands et fabricants de quincaillerie à Sheffield, qui ont été les premiers à réclamer des droits d'entrée pour la coutellerie allemande, afin de prévenir la ruine du commerce de Sheffield, sont aussi les premiers à discréditer ce commerce en vendant à leurs clients, tant en Angleterre qu'à l'étranger, de la coutellerie allemande qu'ils font passer pour des produits de l'industrie de Sheffield.

"Un des journaux de cette localité—et l'un des plus influents—affirme d'une manière catégorique, que de grandes quantités de coutellerie de Solingen et de Remscheid sont importées toutes les semaines pour le compte des fabricants de Sheffield, qui revendent ensuite cette coutellerie comme provenant de leurs fabriques."

Le *Daily Telegraph* ajoute que les quincaillers de Sheffield ont fait de la coutellerie allemande un article courant. Ils l'achètent à Solingen et à Remscheid à des prix modérés et peuvent la vendre à très bon marché. Ils réalisent ainsi de beaux bénéfices, et en même temps ils réduisent, sous prétexte de crise commerciale, le nombre d'ouvriers qu'ils employaient précédemment.

"La coutellerie que les fabricants de Sheffield reçoivent d'Allemagne—continue le journal anglais—comprend surtout les qualités inférieures de ciseaux, de couteaux de table et de canifs. Quelques-uns de ces objets sont estampillés *à chaud* en Allemagne avec les marques des maisons de Sheffield ; d'autres sont frappés *à froid* sur place par les fabricants anglais ; d'autres enfin ne reçoivent en Allemagne que des estampilles "brevetées", "acier fondu", "qualité supérieure", etc., et sont mises en vente sur le marché anglais avec des noms de fabriques de coutellerie qui n'existent pas en réalité à Sheffield—ce qui rend presque impossible la découverte des véritables auteurs de la fraude."

Le *Daily Telegraph* dit en terminant que ces agissements des fabricants de Sheffield, tout en réduisant le travail des ouvriers anglais, portent en même temps un préjudice sérieux à leur réputation industrielle. Celui qui achète de la coutellerie *dite* de Sheffield, mais en réalité allemande, c'est-à-dire *billig und schlecht* (bon marché et mauvaise), s'aperçoit bientôt de sa qualité inférieure et, naturellement, il attribue cette infériorité, non pas à la fraude qu'il ignore, mais à la négligence et à la défectuosité de la fabrication anglaise.

La *République Française* :

Les faux conservateurs ne peuvent plus rien attendre que la défaite continue, incessamment renouvelée, en ce pays qui a pris son parti, qui a fondé la République et qui veut la maintenir. Ils n'ont d'autre ressource que de se tromper et de lui faire croire, comme au 4 octobre, que ce n'est pas à la République qu'ils en veulent, mais seulement à ceux qui la gouvernent. Voilà qui est clair, certain, établi : la France n'entend pas l'ébranler ; ils aiment leurs églises ; il faudrait se le tenir pour dit.

Ce n'est pas ce qu'avouent les journaux soi-disant conservateurs. S'ils parlaient ce langage, qui est pourtant celui de la vérité, ils perdraient toute raison d'être. Nous n'avons pas, à l'heure qu'il est, d'organe appartenant à l'ancien parti conservateur—sauf un, peut-être, que nous ne voulons pas nommer—qui ose dire la vérité à son parti. Tous les journaux soi-disant conservateurs sont monarchistes, les uns pour rétablir l'empire, les autres pour restaurer la royauté. Il n'y en a point qui soient vraiment conservateurs, au sens mêlé et élevé de ce beau titre.

C'est que pour être conservateur véritable il est nécessaire de commencer par être républicain. M. Thiers disait, en 1872, il y a déjà quatorze ans : La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. Le temps a marché depuis lors, et la France continue à le prouver à la majorité des membres de l'Assemblée réussirait facilement à stériliser les efforts de la faction Morrison et consorts, mais il s'agit d'une révision générale du tarif douanier, et il s'y mêle une malheureuse question que le ministre des finances a posée spontanément à l'Assemblée et que cette dernière ne peut se dispenser de résoudre. La loi de tarif est pleine d'obscurités et d'ambiguïtés qui donnent lieu à une foule d'incertitudes et provoquent une infinité de litiges.

Il nous semble bien difficile d'éviter la discussion. A quelque école économique que l'on appartienne, il n'est guère possible de refuser au ministre les mesures qu'il sollicite. De leur adoption dépendent la bonne administration des douanes et la sécurité dans les rentrées, au Trésor, des revenus légitimes et nécessaires de l'Etat.

M. Manning ne cache pas le fond de sa pensée. "Deux lignes de conduite sont à suivre, dit-il; la première consiste à alonger la liste des articles affranchis et à substituer, pour les autres, avec sagesse et prudence, des droits spécifiques aux droits ad valorem. La seconde aurait pour but de définir, d'une façon plus claire, les produits de l'étranger soumis à la taxe douanière, et, surtout, d'établir une législation générale qui ferait trembler ceux qui, jusqu'ici, se sont jetés, hardiment et presqu'à coup sûr, dans les aventures de la fraude et de la contrebande."

M. Manning se déclare, et hautement, pour l'abolition ou l'abaissement d'une foule de droits. C'est donc à un changement général du tarif que nous nous trouvons exposés. Comme le dit nettement le ministre, dans son message au Congrès, la meilleure marche à suivre serait de commencer par réduire les droits, par simplifier le tarif, par en enlever tout ce qu'on y trouve de trop complexe, de trop ambigu. Le système des pénalités dont on devra frapper la fraude et la contrebande deviendrait, dès lors, plus facile, plus simple.

Ce ne sont pas précisément les intentions de M. Manning qui nous alarment. Il est nécessaire, à ses yeux, d'assurer au Trésor, sur les produits importés, une rentrée annuelle de cent cinquante millions ; seulement il faudrait, tout d'abord, déblayer le terrain et faire disparaître toutes les obscurités. Nous ne voyons là aucune menace directe contre notre industrie; le péril est ailleurs : il est dans les menées incessantes des Morrison, des Carliste et des libre-échangistes qu'ils mènent en labisse. On sait avec quelle ténacité ils poursuivent leurs desseins. Battus aujourd'hui, ils rassemblent leurs forces dispersées et recommencent, demain, la lutte. Ils ont eu tort sur telle clause, ils se rabattent avec acharnement, sur telle autre. Quands ils ont la force en main, ils montent rapidement à l'assaut et emportent la place ; quand ils se sentent les plus faibles, ils ont recours à la ruse. Que de mesures déplorables arrachées à la Chambre par la surprise, par suite de l'absence des principaux intéressés!

Nous avons donc besoin, dans les circonstances présentes, non plus de quelques efforts momentanés, mais d'une vigilance constante, durant toutes les sessions. Il faut être constamment sur la brèche. Qui sait si le péril ne viendra pas au moment le plus imprévu? Qui sait si la coterie Morrison et Carliste, toujours aux aguets, ne réussira pas à glisser, perfidement, un jour ou l'autre, dans un article, quelque clause désastreuse pour notre industrie. Le danger est d'autant plus grand que celui qui dirige les délibérations de l'assemblée est un des principaux meneurs de l'école. Que de gens hésitent après coup, à rejeter une loi à cause d'une clause de détail qu'ils auront voté par surprise, dont l'ensemble leur paraît excellent !

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, du 13 mars :

Une dalle à riz ayant été insérée dans la levée, sur l'habitation Timon Bourgeois, sans la permission du juri de police et n'étant pas construite, d'après le plan accepté par ce corps, l'usage en est interdit. Elle devra être enlevée dès que le fleuve aura baissé. L'inspecteur des levées est autorisé à traduire en justice toute personne qui insérera une dalle à riz sans en avoir préalablement obtenu la permission du juri.

—Le 20 mars courant, les propriétés suivantes seront mises en vente par le shérif, à la maison de cour :

1. Propriété Oscar Millet, 1er district, ayant 1|2 arpent de face sur 2 de profondeur.

2. Propriété Henry Brignac, 1er district, ayant 1|2 arpent de face sur 80 de profondeur.

Le 3 avril.

Propriété de Mme Célestine Daret, 1er district, ayant 16 arpents de face sur 80 de profondeur.

—Nous remercions M. et Mme B. Cohen de leur aimable invitation au mariage de leur fille Mona, à M. Isidore M. Levy.

La cérémonie aura lieu mardi prochain, à 5 heures du soir, au domicile des parents de la fiancée.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 13 mars :

Une dépêche de Washington nous donne l'assurance que notre représentant, l'Hon. E. J. Gay, porte toute son attention sur l'allocation qui doit assurer la navigation du Bayou Plaquemine au moyen d'écluses. Du succès de cette affaire dépend la prospérité du commerce de notre région et d'une grande partie de l'Etat.

M. Gay demande à être entendu par le comité des Rivières et Ports, pour faire voter les allocations nécessaires à nos cours d'eau. Il travaille à l'aide d'une carte que lui a procurée le Département des Postes, et qui lui donne la largeur, la profondeur et l'importance de nos différentes voies fluviales. Le but principal est d'établir des écluses à l'embouchure du bayou.

L'ouverture donnera un accès facile et un débouché au commerce de notre région avec le Têche et les tributaires de l'Atchafalaya. Que ce dernier soit fermé ou non, cela ne fait rien à l'affaire. De cette façon la distance du Têche à la Nouvelle-Orléans sera réduite de 200 milles, et l'on évitera tous les dangers de la navigation sur l'Atchafalaya.

On demande $10,000 pour le bayou Lafourche, où l'on exécuterait des travaux semblables.

En ce qui concerne la passe de Calcasieu, où l'on ne peut avoir que trois pieds et demi d'eau, on veut y faire des améliorations qui donneront une profondeur de huit pieds.

Il y a 75 navires à vapeur et à voiles qui font le service entre Lac Charles et les ports de la côte. M. Gay déclare que le canal de Charenton et le bayou Plaquemine réduisent de 400 milles la double traversée, aller et de retour, du bayou Têche à la Nouvelle-Orléans. C'est presqu'une révolution dans le commerce.

Il demande $12,000 pour les améliorations du Bayou Terrebonne jusqu'à Houma ; $10000 pour faire les études sur le cours du même bayou entre Houma et Thibodaux ; $10,000 pour le Bayou Black.

Le chemin de fer Morgan n'a voisine le Têche que jusqu'à la Nouvelle-Ibérie ; il est donc nécessaire de donner au Haut Têche une bonne navigation. Les habitants en ont besoin, au double point de vue de la facilité et du bon marché des transports.

—On nous écrit, de Rosedale : "La distance entre Rosedale et Plaquemine par le Bayou Grosse Tête, est de 32 milles; la route est longue et monotone à cause des nombreuses sinuosités du cours d'eau. Toute cette région est destinée à voir grossir considérablement sa population et son commerce

"Les habitants sont des Américains et des Créoles, intelligents et bien élevés ; ils ont une grande énergie et un remarquable esprit d'initiative. On voit de très nombreuses habitations toutes neuves et fort commodes jusqu'à dans notre village, à la Station Grosse Tête, à Centreville.

"Mme T. F. Davis se construit une charmante résidence sur son habitation Pandola.

"Dans les limites de Rosedale, on trouve les anciennes résidences des Woolfolks, des Dickinson, des Campbell, des Hotard, des Irwin. A en examiner les restes, on comprend de quelle opulence, de quelle vie large jouissait l'aristocratie Créole du siècle dernier. Tout cela est bien changé aujourd'hui ; on vise partout à la nouveauté, au progrès.

"L'habitation Dickinson est perdue au milieu de vastes chênes verts, de pacaniers géants, de pins sombres et de cèdres.

"Voici encore la vieille Eglise où les maîtresses et les esclaves allaient ensemble prier Dieu ; les ombrages où s'abritaient les sachems et leurs tribus

"Nous avons ici deux écoles pour les enfants de couleur et une pour les blancs. Il y a 125 enfants, à l'école de Rosedale.

"Il existe là un vieux chaudronnier, Hiram Sigler, c'est le plus ancien habitant du Grosse Tête ; il connaît tout le passé du pays ; c'en est la grande autorité.

"Nous avons aussi des églises, petites et grandes, mais pauvrement entretenues. Les noirs y sont méthodistes, catholiques, baptistes, épiscopaliens. Les noirs sont religieux ; ils aiment leurs églises ; aussi, on trouve plusieurs pasteurs dans la pays ; ils sont entretenus par les gens de couleur, bien que ces derniers ne gagnent guère plus de 57 1|2 sous pour faire vivre leurs familles."

—Décédé, à Plaquemines, à l'âge de 80 ans, Ezelie Roth, veuve de Louis Barbay.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 13 mars :

Il a fait un si mauvais temps, depuis deux semaines, qu'il a failli interrompre les travaux de l'ensemencement. C'est un retard assez considérable pour la récolte.

—Pen de personnes de notre localité sont allées, cette année, à la Nouvelle-Orléans, à l'occasion du Mardi-Gras. Les affaires sont embarrassées et l'argent est rare. La pénurie provient du bas prix du coton et de la graine de coton.

—Les pluies continuelles ont fait beaucoup de mal à nos bestiaux qui avaient déjà souffert du froid. L'humidité les a fait aisément dépérir.

—Nous avons vu, cette semaine, dans notre localité, un grand nombre de voyageurs de commerce représentant des établissements de tissus, de chaussures, d'articles-variétés. Ils ne doivent pas avoir fait de bien considérables affaires. L'argent manque, et les marchands ne veulent pas avoir de grands assortiments.

Les maisons de la Nouvelle-Orléans feraient bien mieux de donner des annonces aux journaux ; elles s'épargneraient ainsi bien des frais, et ne vendraient pas moins. Il n'est pas de détaillant qui n'aime mieux faire venir ses marchandises lui-même que de les accepter d'un voyageur auquel il n'a pas toujours raison de se fier entièrement.

—On nous écrit, de New Texas ;

"Les travaux des champs marchent bien ; ils n'ont été qu'interrompus par les pluies de la semaine passée.

"Tous les yeux sont tixés sur le Mississippi, dont on craint toujours les crues. Pourtant, cette saison, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à redouter de ce côté. Le fleuve est, en ce moment, dans les Etats de l'Ouest, de cinq pieds plus bas que l'an dernier, à pareille époque.

"Nos marchands feront d'assez bonnes affaires. Tout le monde est à peu près convaincu d'obtenir une bonne récolte de coton, mais on ne peut assez regretter que les fermiers s'obstinent à ne pas faire de maïs, de pois, de fèves plates, de pommes de terre, au lieu de ne se fier qu'au revenu d'un seul produit, de mettre, comme on dit, tous ses œufs dans le même panier. Il semble à beaucoup d'entre nous que l'on ferait plus d'argent et de plus abondantes récoltes, en Pennsylvanie, du maïs, au lieu de coton, rien que du coton. Un sou économisé est un sou que l'on gagne, et un boisseau de maïs fait chez vous, en vaut deux achetés ailleurs.

"M. Patrick Ryan, le commissaire de nos levées pour le 4e district, les a fort bien réparées ; elles sont en excellent état."

—Marié à l'Eglise Ste Marie, New Road, par le Père Gutton, M. Joseph Samson à Mlle Eliska Robillard.

—Marié, à la résidence de son oncle, sur l'Atchafalaya, W. S. Stubing, de notre paroisse, à Mlle Ada Gordon, de St Landry.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 13 mars :

La compagnie de bois de charpente et de bardeaux de Plaquemine a fait sa première expédition à St Louis, la semaine dernière. Ce premier envoi a déjà porté ses fruits. La compagnie vient de recevoir une nouvelle commande de 200,000 pieds.

—Notre juri de police a résolu de couvrir de fascines la partie basse de la levée de Poplar Grove, dans toute son étendue.

Il a ordonné, également, de faire exécuter strictement l'ordonnance relative aux porcs qui rodent sur les chemins et les levées.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 13 mars :

Plusieurs trains pleins de bestiaux ont passé par notre station, se dirigeant vers l'Est.

Quoique toutes nos bâtisses soient en bois, nous n'avons pas encore eu d'incendie sérieux. Nos habitants savaient parfaitement que la meilleure précaution à prendre pour éviter des désastres de ce genre, était d'avoir toujours un ample approvisionnement d'eau: aussi ne se sont-ils jamais montrés négligents sous ce rapport. Du moment qu'un grand nombre de maisons se touchent les unes les autres, le seul moyen d'échapper à un malheur, c'est d'avoir toujours de grands réservoirs d'eau à la disposition des pompiers.

Samedi dernier, la compagnie a adopté une résolution nommant un comité composé de MM. E. Girard, Ed Pellerin, P. Gérac, Z. Doucet et Wm Clegg, pour aviser aux moyens d'avoir toujours un grand approvisionnement. On peut y réussir aisément à l'aide d'une taxe spéciale.

Chaque propriétaire est intéressé dans l'affaire, et aucun, sans doute, ne s'opposera à une semblable mesure

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 13 mars :

Nous avons eu une nouvelle pluie, lundi, pendant la nuit; elle a empêché de pousser activement le labour, le sol étant trop humide et trop lourd. Voilà près de deux semaines perdues ainsi. Il est à espérer que le beau temps va nous revenir, nous permettre d'achever l'ensemencement et de préparer la terre à recevoir le coton.

—On nous écrit, de Hasseville : "Enfin le soleil reparaît. Les fermiers habitant la bordure de St-Landry et des Avoyelles ont fait beaucoup de travail, depuis deux ou trois semaines : ils ont semé une grande quantité de maïs et labouré d'énormes champs pour le coton.

On commence ici à comprendre la nécessité de faire beaucoup de maïs et de produits alimentaires chez soi. C'est de là que viendra la plus grande prospérité du pays.

"En attendant d'ici à Bunkie, nous avons vu, partout, les travaux de ferme très avancés.

"Une excellente idée des propriétaires : ils ont planté d'arbres les bords des chemins. Beaucoup de nouvelles bâtisses s'élèvent çà et là ; on entretient bien les rues dans le village. Bunkie fait, tous les jours, des progrès considérables."

Le 24 février soir avait lieu, à Londres, un banquet offert par le *Labour representation union* aux députés ouvriers de la Chambre des communes. Huit députés du Parlement de France ont envoyé à leurs collègues d'Angleterre la dépêche suivante :

Paris, 24 février 1886.

Les députés ouvriers socialistes du Parlement français envoient à leurs collègues ouvriers de la Chambre des communes anglaise leur salut fraternel et leur proposent d'adopter les résolutions suivantes :

Considérant qu'en attendant la transformation de la société sur des bases plus justes et égalitaires certaines réformes s'imposent,

Proposent :

1. D'entreprendre simultanément un mouvement en faveur d'un législation internationale du travail, portant sur les points suivants :

a) Interdiction du travail des enfants âgés de moins de quatorze ans.

b) Limitation du travail des femmes et des mineurs.

c) Mesures d'hygiène, de salubrité et de sécurité dans les ateliers, dans le but de protéger la santé, le développement physique et moral et la vie des travailleurs.

d) Protection et assurance contre les accidents.

e) Fixation pour les adultes d'une journée normale de travail, dont la limite maxima ne devra pas dépasser huit heures.

f) Fixation d'un jour de repos par semaine.

g) Institution d'un bureau international de contrôle général de statistique ouvrière et industrielle chargé d'étudier et de proposer les moyens d'étendre et de codifier la législation internationale du travail.

2. De tenir un congrès international en septembre prochain auquel seront invités tous les représentants ouvriers d'Amérique et d'Europe dans le but d'émanciper les travailleurs de tous pays.

Signé :

BASLY, CAMÉLINAT, BOYER, CLOVIS, HUGUES, PLANTEAU, BRAILOU, PRUDHOM et GILLY.

M. Léon Say a continué, à l'école des sciences morales et politiques de Paris, la série de ses intéressantes conférences sur la question des impôts. Il a parlé ainsi de l'impôt unique sur le revenu :

"L'impôt unique sur le revenu est-il un impôt équitable ? C'est ce qu'on semble dire quelques personnes une fois que l'*income-tax* a été établie en Angleterre. Bastiat a même pensé que ce système pouvait être appliqué sans trop d'inconvénients dans les pays où les budgets sont peu chargés. Mais on s'aperçoit bien vite que les produits d'un pareil impôt unique ne pourraient, sans graves perturbations dans l'ordre économique, couvrir les dépenses des Etats où le budget se chiffre par milliards.

"On voit ainsi que l'impôt unique doit être considéré comme impraticable. Au surplus, les discussions qui ont eu lieu à Lausanne, en 1860, à l'occasion d'un grand congrès international, ont montré très nettement que l'impôt unique est absolument injuste. L'opinion qui a prévalu depuis cette époque chez la plupart des économistes, c'est qu'il faut de nos jours diversifier les impôts afin de saisir, de toutes les manières possibles, *la matière imposable*.

"Aujourd'hui, le principe de l'impôt unique n'est plus défendu que par ceux qui considèrent l'impôt non pas comme la rétribution d'un service rendu par l'Etat, mais comme un instrument mis entre les mains de l'Etat pour décréter un grand nombre de mesures tendant à diminuer d'un certain nombre d'autres, et cela sous prétexte d'améliorer les conditions d'existence des masses laborieuses.

"C'est la question de l'impôt examinée à ce point de vue que M. Léon Say se propose de traiter dans sa prochaine conférence."

La Chambre des députés de Prusse a été saisie d'un projet de loi tendant à ouvrir au gouvernement un crédit de 200,000 marcs, par an, pour l'établissement et l'entretien d'écoles primaires supérieures, destinées à renforcer l'élément allemand dans la province de la Prusse occidentale et en Posnanie.

La fréquentation de ces écoles sera obligatoire pour les jeunes gens de moins de dix-huit ans habitant les localités où elles seront établies.

Le *Journal d'Alsace* annonce que le 22 février, à midi 20 minutes, on a ressenti au Hohwald une commotion souterraine allant du sud au nord. Cette commotion semble avoir été plus forte encore sur les hauteurs; le garde forestier de la Molkerei dit que chez lui les fenêtres ont tremblé et que ses chiens se sont mis à hurler. Du côté du Welschbruch, les bûcherons, en train de dîner et assis sur des bûches, croyaient sentir remuer ceux-ci par deux fois ; on a en même temps entendu un bruit semblable à celui du tonnerre lointain.

Nous avons annoncé la souscription ouverte par la *Gazette hebdomadaire et de chirurgie* de Paris, sur l'initiative de M. le professeur Verneuil, pour prévenir la tuberculose et en rechercher les causes. La *Gazette* publie la lettre suivante dont M. Pasteur a accompagné l'envoi d'une somme de 100 francs à M. le professeur Verneuil :

Mon cher collègue,

Voici ma modeste obole. Acceptez-là, je vous prie, comme une preuve sensible que je m'associe de tout cœur à votre œuvre excellente. Permettez-moi d'ajouter que je suis très heureux de vous donner un témoignage personnel de sympathie. Vous êtes un des grands convertis aux idées qui ont fini par conquérir, en peu d'années, dans le monde entier, tous les esprits non prévenus. Laissons quelques rétrogrades tenter de réhabiliter la plus surannée des doctrines médicales, celle de la spontanéité des maladies virulentes et contagieuses. Si désespérés que soient leurs efforts, ils n'empêcheront pas la jeunes générations de marcher vers la lumière grandissante des doctrines microbiennes.

Avec l'expression de toute ma sympathie et de mes sentiments les plus dévoués,

L. PASTEUR.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Dépêche particulière du *Temps* :

Tunis, 26 février, 10 h 44.

La bibliothèque française dont les livres ont été donnés par le ministre de l'instruction publique, sera ouverte la semaine prochaine au public.

Le gouvernement tunisien a défendu l'importation en Tunisie des ceps de vignes, arbres végétaux de toute espèce, engrais, fruits, légumes frais, excepté des départements d'Alger et de Constantine.

Les Français possèdent aujourd'hui trois cent mille hectares, dont mille en vignes et soixante-quinze mille en cultures diverses.

Le traité du 17 décembre, conclu avec le gouvernement hova, autorise la France à s'établir dans la baie de Diego-Suarez, à Madagascar. Le président du conseil a déclaré à la commission de la Chambre, chargée d'examiner le traité, que le gouvernement avait l'intention de créer, dans cette baie, un vaste port de relâche et de ravitaillement pour les escadres françaises de la mer des Indes et de l'Extrême Orient.

L'administration pénitentiaire se propose de demander qu'après la ratification du traité, on dirige sur Diego-Suarez des convois de récidivistes pour les employer aux travaux d'établissement de ce port.

Décédé, lundi, 15 mars 1886, à 2 heures P M. AUGUSTE LEONTE CLAIRVILLE, âgé de 70 ans. Ses amis et ceux des familles Thouluyre Dugazon, Nadau du Treil et Billaud, sont priés d'assister à son enterrement mardi, 16 mars, à 4 heures, de la résidence de son beau-frère Charles T. Dugazon, No 239 rue Bourbon.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1mPP

M. HUGH FITZPATRICK récemment de la maison John S. Gibbons & Cie., est devenu, à partir de ce jour, associé dans notre maison. La raison sociale reste la même.
1er mars 1886.
14mars—3t BERNARD KLOTZ & CIE.

Grocerie à vendre.
A vendre pour cause de départ une grocerie et buvette bien achalandée et située dans un quartier central du Second District. S'adresser à S. BLASINI, 115 Passage de la Bourse.
12mars—5t PP

Vin de Champagne de Krug & Co.,
REIMS.
"KRUG SEC,"
Qualité sans supérieure,
LA SEULE venant maintenant aux Etats-Unis.
Le vin de champagne "Krug" en paniers n'es plus importé aux Etats-Unis, où il n'est expédié maintenant **qu'en vin "Krug"**, en cases, le "KRUG SEC", qui est sans supérieur, même parmi les marques les plus renommées.
En vente chez les Agents pour les Etats du Sud,
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Decatur St., New-Orleans.
22 déc—4 m—DMsJ

SEMENCES DE RIZ.
Un petit lot de premier choix de
SEMENCES DE RIZ
blanc de la Caroline cultivées sur une terre neuve, de graines importées.
S'adresser à BARKLEY, THOMSON & CIE
7mars—1mm 35 North Peters st.

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.
Premier rapport en terre nouvelle.
Garantie exempte de graines rouges.
A vendre par
ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fév—1m

Riz vrai Honduras pour Semence,
Seul en ville d'importation directe.
Le meilleur riz connu ici provient de cette semence.
1000 sacs du même article véritable, sont en vente par
MANUEL PAYRO, 56 Douane,
ou DUPRÉS BROS. Produce Exchange
21 fév—1m dim. mar. ven.

G. P. MALONEY. D. S. D.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Baronne.
Dentiste du convent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix abordables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique.

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F.